Le 3 juin 2025, les convocations individuelles pour la séance du 10 juin 2025 à 19 heures 30 ont été remises aux conseillers municipaux en exercice, convocations mentionnant l'ordre du jour.

PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix du mois de juin à dix-neuf heures trente minutes, en application des articles L. 2121-7 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Maire WINTZ Marc.

Membres présents : WINTZ Marc, Maire, HEYD Jean-Claude, LINDER Bernard, STEY Anne, adjoints, RETTER Jean-Marie, SCHOTT Bernard, HAUMESSER Karin, MEYER Mathieu, DAUPLAIS Éric, GRAFF Carine,

Absent(s) excusé(s): POUPEAU Bruno, RUFF Michael, DESCHAUME Laurence, CLAD Céline, RUSCH Nicolas

Nombre de membres élus : 15 En exercice : 15 Présents : 10

Ordre du jour :

1) Désignation d'un(e) secrétaire de séance

- 2) Approbation du compte-rendu de la séance du 20/05/2025
- 3) Demande d'intégration au Dispositif de Couverture Ciblée pour les communes à couverture mobile limitée
- 4) Rapport annuel 2024 sur la qualité et le prix du service public d'eau potable
- 5) Rapport annuel 2024 sur la qualité et le prix du service public d'assainissement
- 6) Rapport annuel 2024 sur la qualité et le prix du service public du grand cycle de l'eau
- **7)** Divers

1) DÉSIGNATION D'UN/UNE SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉSIGNE** Mme Anne STEY comme secrétaire de séance.

2) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 20/05/2025

Le procès-verbal de la séance du 20/05/2025, transmis à tous les membres du Conseil Municipal, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3) 2025-20 – DEMANDE D'INTÉGRATION AU DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLÉE POUR LES COMMUNES À COUVERTURE MOBILE LIMITÉE

Date de réception préfecture et affichage : 27/06/2025

Le Maire informe que dans le cadre du dispositif national de couverture des zones blanches de téléphonie mobile, dit Dispositif de Couverture ciblée, issu des accords du New Deal passés entre l'État et les opérateurs de téléphonie mobile, l'équipe projet de la Collectivité Européenne d'Alsace a identifié notre commune comme possible bénéficiaire de ce dispositif.

En effet, les études radio effectuées sur la commune montrent une couverture mobile limitée sur presque tout le territoire communal. Notre commune pourrait donc bénéficier d'un site de téléphonie mobile (pylône + antennes 4 opérateurs).

Afin d'entériner ces éléments, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le souhait de la commune d'intégrer le Dispositif de Couverture Ciblée.

Le Conseil Municipal de Waldolwisheim,

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'intégrer le Dispositif de Couverture Ciblée « New Deal ».

4) 2025-21 – RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Date de réception préfecture et affichage : 27/06/2025

M. Bernard LINDER, délégué, présente le rapport annuel 2024 sur la qualité et le prix du service public d'eau potable, en application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal de Waldolwisheim, après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'eau potable de la région de Saverne – Marmoutier.

5) 2025-22 – RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Date de réception préfecture et affichage : 27/06/2025

M. Bernard LINDER, délégué, présente le rapport annuel 2024 sur la qualité et le prix du service public assainissement, en application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal de Waldolwisheim, après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'assainissement de Dettwiller et environ.

6) 2025-23 – RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC DU GRAND CYCLE DE L'EAU

Date de réception préfecture et affichage : 27/06/2025

M. Bernard LINDER, délégué, présente le rapport annuel 2024 sur la qualité et le prix du service public du grand cycle de l'eau, en application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal de Waldolwisheim, après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public du grand cycle de l'eau du Bassin de la Haute Zorn.

7) DIVERS

ÉVENEMENTS

La fête de la musique organisée avec la chorale et les écoles se déroulera le 24 juin. Le Maire propose aux conseillers d'intégrer l'organisation de l'événement.

INFORMATIONS

Le déménagement des écoles se fera pendant la dernière semaine de classe, début juillet.

La séance est clôturée à 20h30.

Suivent la signature des membres présents :

WINTZ Marc	HEYD Jean-Claude	LINDER Bernard
STEY Anne	CLAD Céline ABSENTE	DAUPLAIS Éric
DESCHAUME Laurence ABSENTE	GRAFF Carine	HAUMESSER Karin
MEYER Mathieu	POUPEAU Bruno ABSENT	RETTER Jean-Marie
RUFF Michael ABSENT	RUSCH Nicolas ABSENT	SCHOTT Bernard